PRITH île-de-france — Plan Régional d'Insertion des Travailleurs Handicapés en Île-de-France

LE PLAN D'ACTIONS 2011-2014 DU PRITH ÎLE-DE-FRANCE

AXES	THÉMATIQUES	ACTIONS
Accueillir des TH dans son entreprise/ établissement	Quelle offre de services pour quels établissements ?	1-Animer les accords, en particulier le volet "embauche de TH"
		2- Prospecter les viviers de recrutement, tenant compte des caractéristiques des TH
		3- Identifier et déployer les bonnes pratiques de « GRH – TH »
Renforcer le niveau de formation des TH	**La politique concertée de formation** : quelle stratégie collective régionale ? Quelle déclinaison territoriale ?	4-Traçabilité des DETH accédant à la formation
		5-Faciliter l'accès des TH à l'offre de formation
		6-Augmenter l'accès des TH aux contrats en alternance
	L'insertion des jeunes TH, en particulier ceux sortant du système scolaire ?	7-Développer les passerelles entre fin de scolarité et entreprises
Accéder à l'emploi	**Le diagnostic et l'orientation initiale dans le processus RQTH : clef de voûte du parcours d'insertion**	8-Établir des repères communs en matière de diagnostic et d'orientation lors de la reconnaissance TH
	L'accompagnement vers l'emploi spécifique TH : levier pour l'accès aux actions de droit commun	9-Accompagner les DETH vers les contrats aidés, la formation et les prestations de retour à l'emploi
Rester dans l'emploi dans ou en dehors de son établissement	**La promotion de la globalité des solutions d'aide au maintien et la coordination des acteurs**	10-Améliorer le repérage précoce des situations à risque et l'information des acteurs du maintien
Observation, communication et partage d'informations (transverse)	**La fonction d'observation**	11-Consolider et améliorer les données relatives aux TH
	La connaissance réciproque entre acteurs, le partage d'informations	12-Constituer un point espace ressource – information sur le handicap